

Étapes à suivre pour une demande de délégation d'une assurance emprunteur

L'emprunteur a la possibilité de choisir une assurance extérieure à condition qu'elle présente un niveau de garantie équivalent à celui du contrat groupe proposé par la Banque. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes à respecter en matière de délégation d'assurance emprunteur de votre crédit immobilier avant l'acceptation de l'offre de crédit.

Étape 1

Constitution de la demande de délégation

La demande de délégation et les documents qui s'y rapportent doivent être adressés à votre conseiller BNP Paribas.

Les documents à transmettre à votre conseiller :

- La proposition de contrat d'assurance composée des Conditions Générales et d'un engagement de l'assureur pouvant prendre la forme par exemple de : Conditions Particulières, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance, conditions spécifiques ou tout document équivalent.
- Votre demande de délégation (cf. modèle au verso).

Nous vérifions que l'ensemble des pièces justificatives fournies sont présentes et complètes.

Étape 2

Analyse de l'équivalence des garanties

Sur la base d'une demande complète, la banque analyse le niveau d'équivalence des garanties des contrats en fonction des critères de garantie définis par le Comité Consultatif du Secteur Financier et retenus par BNP Paribas¹. Nous vous communiquons dans les délais prévus par la loi² la décision d'acceptation ou de refus du contrat d'assurance présentée sur la base de l'analyse réalisée dont les résultats vous sont remis.

Étape 3

Mise en oeuvre de la décision

En cas d'acceptation du contrat d'assurance extérieure : l'offre de crédit est éditée ou modifiée dans les délais prévus par la loi², en intégrant la garantie du contrat d'assurance que vous nous avez présenté et que nous avons accepté.

Pour établir votre offre de prêt, nous avons impérativement besoin des éléments suivants ou du contrat d'assurance mentionnant notamment prêt par prêt :

- Les informations nécessaires au calcul du TAEG global du crédit sur la base des garanties exigées par la banque³.
- La quotité et le montant par assuré et par type de garantie.
- Le coût total en euros sur la durée du ou des prêt(s) des garanties exigées par le prêteur au titre de l'assurance, nécessaire au calcul du TAEG global du crédit.
- L'échéancier des primes d'assurance.
- Les dates d'effet et de cessation des garanties.

En cas de refus du contrat d'assurance extérieure, vous avez toujours la possibilité de souscrire au contrat d'assurance groupe de la banque ou de soumettre une nouvelle demande de délégation d'assurance

¹ La liste des critères est disponible sur <http://www.antilles-guyane.bnpparibas> (coût selon fournisseur d'accès à internet).

² Si l'offre a déjà été émise au moment de la demande de délégation, la banque doit notifier au client le refus ou l'acceptation, en gardant la preuve et adresser, s'il y a lieu, l'offre modifiée dans les 10 jours ouvrés à compter de la réception de la demande de substitution.

³ Types de garanties exigées et part du capital emprunté à couvrir pour l'octroi du prêt, garantie par garantie et rappel des critères servant à apprécier l'équivalence du niveau de garantie par type de garanties exigées.

Demande de délégation de contrat d'assurance des emprunteurs

Je, soussigné(e) []⁴, ai sollicité un crédit immobilier auprès de BNP Paribas et souhaite apporter le contrat d'assurance []⁵ en délégation.

En cas d'acceptation par la banque du contrat d'assurance extérieure, je devrai notamment fournir à BNP Paribas les documents repris dans l'étape 3 au recto de ce document, nécessaires à l'émission de l'offre de crédit immobilier.

Pièces / informations à fournir pour chaque prêt	(Colonne à remplir par la banque)
La proposition de contrat d'assurance composé :	
- de Conditions Générales d'assurance	Remis : <input type="checkbox"/>
- d'un engagement de l'assureur pouvant prendre la forme par exemple de : Conditions Particulières, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance, conditions spécifiques ou tout document équivalent et reprenant les informations suivantes : - les garanties proposées, - la quotité assurée par type de garantie et par assuré, - le montant du capital assuré par type de garantie et par assuré.	Remis : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Fait à
Le

Signature du client

Signature du conseiller

4 Votre nom et votre prénom

5 Le nom de votre nouveau contrat d'assurance